

La Maison familiale rurale est sur la bonne voie

Présentés aujourd'hui en assemblée générale, le bilan 2018 et les comptes de la MFR de Chauvigny sont satisfaisants malgré une baisse des effectifs.



À la tête de la MFR depuis le printemps 2017, la directrice veut faire retrouver des couleurs à l'établissement.
dleger

À quelques heures de l'assemblée générale de la Maison familiale rurale (MFR) de Chauvigny qui se tient ce vendredi après-midi dans les locaux de la structure, sa directrice, Nelly Gardafly, détaille le bilan 2018 de l'établissement.

Quel bilan allez-vous présenter lors de cette assemblée générale?

« C'est le président de la MFR Bernard Brachet, qui va mener cette assemblée. Le bilan 2018 est globalement satisfaisant et conforte le travail réalisé ces derniers mois. La MFR compte 17 salariés et nous avons pu procéder à deux embauches en 2018, d'une secrétaire administrative ainsi que d'un agent d'entretien. Nous accueillons également, depuis le mois de septembre, deux jeunes filles en service civique sur des postes d'animation de la vie résidentielle. L'année a été l'occasion de développer nos partenariats sur le territoire ainsi que des projets pédagogiques comme ce fut le cas avec l'épicerie sociale, le comité de jumelage ou la Croix-Rouge. Par ailleurs, 184 heures de formation ont été dispensées à nos formateurs et nous avons renforcé notre travail d'orientation afin d'accompagner nos jeunes dans les possibilités qui leur sont offertes après un bac pro par exemple. Enfin, la MFR de Chauvigny, enregistre un taux de réussite aux examens, en 2018, de 96%, ce qui nous réjouit. »

La rentrée 2018-2019 s'est effectuée dans un climat apaisé mais avec moins d'élèves. Les MFR ont-elles du mal à séduire?

« Ces variations d'effectifs sont essentiellement dues à deux facteurs. D'abord parce que nous ne sommes que sur la deuxième promo du CAP métiers de l'agriculture et qu'il faut le temps qu'il se lance mais aussi parce que dans le secteur du service à la personne nous fonctionnons sur le schéma du 2+1, à savoir que les élèves de cette formation effectuent leur seconde et première sur les MFR de Gençay et Ingrandes et leur terminale à Chauvigny. Donc si les recrutements des deux années précédentes s'avèrent moins importants, ils entraînent par effet une baisse d'effectifs dans notre établissement. Par ailleurs, ce secteur peine à recruter, il attire moins les jeunes, bien qu'il soit générateur d'emplois. Les salaires et les conditions de travail y sont souvent précaires. Pour compenser cette baisse d'effectifs, nous accentuons le

développement de la formation continue. Ainsi en 2018, nous avons accueilli 107 élèves et 117 stagiaires en formation continue pour 5.966 heures de cours dispensées. »

Où en êtes-vous de la situation financière qui restait compliquée à votre prise de poste comme directrice en 2017?

« L'exercice 2018 est positif. Nous enregistrons un résultat de 82.685€. C'est très satisfaisant d'autant que nous avons doublé notre prévisionnel. C'est lié à un travail d'équipe, à une maîtrise constante des charges mais aussi au développement de nos recettes, notamment avec la taxe d'apprentissage que nous sommes habilités à percevoir, ou encore l'augmentation des formations continues et la location des locaux aux périodes de vacances . »

Quels sont vos projets ou perspectives pour la rentrée prochaine?

« Grâce à la réforme de l'apprentissage, nous allons pouvoir ouvrir toutes nos formations à l'apprentissage. Nous allons continuer à travailler nos plus values pédagogiques ainsi que nos partenariats avec le réseau des MFR, mais aussi avec les structures du territoire. Il est temps d'arrêter de croire que les MFR accueillent des élèves en difficulté. Nous sommes les révélateurs de leurs talents, de leurs projets et de leurs ressources scolaires. Un proverbe chinois dit très justement "toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui". »

- (1) Le bilan de la MFR est réalisé en année civile et non scolaire.
- (2) Les MFR sont des associations loi 1901.
- (3) Les locaux de la MFR peuvent être loués par des particuliers ou des entreprises.
- (4) Dispensées actuellement en formation initiale sous statut scolaire avec stages.

**Propos recueillis par Delphine Léger
Article extrait de Centre Presse du 29/03/2019**